DÉBAT MOUVANT
Promotion de la santé, réduction des ISTS, coordination locale en santé : quels fondamentaux ?



Débat mouvant n°1

Dans une collectivité territoriale, promouvoir la santé c'est avant tout modifier les comportements individuels des habitants.



D'accord ?

Pas d'accord ?



La promotion de la santé, cette “drôle de machine”…



[Vidéo « Les rouages de la promotion de la santé »]
Promotion Santé Île-de-France, 2022

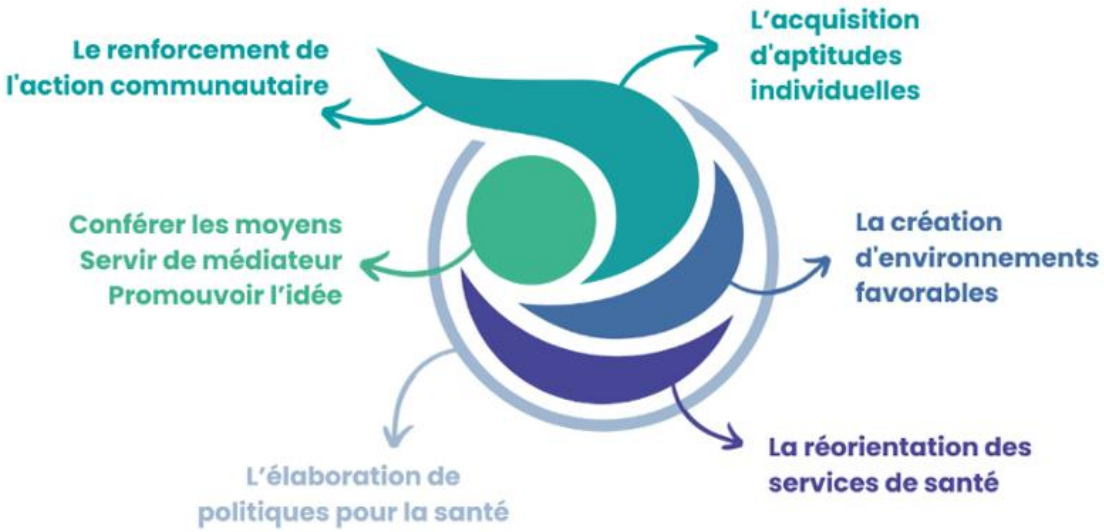
UNE POLITIQUE PROMOTRICE DE SANTÉ S'APPUIE SUR :

Une définition de la santé qui ne se résume pas à l'absence de maladie

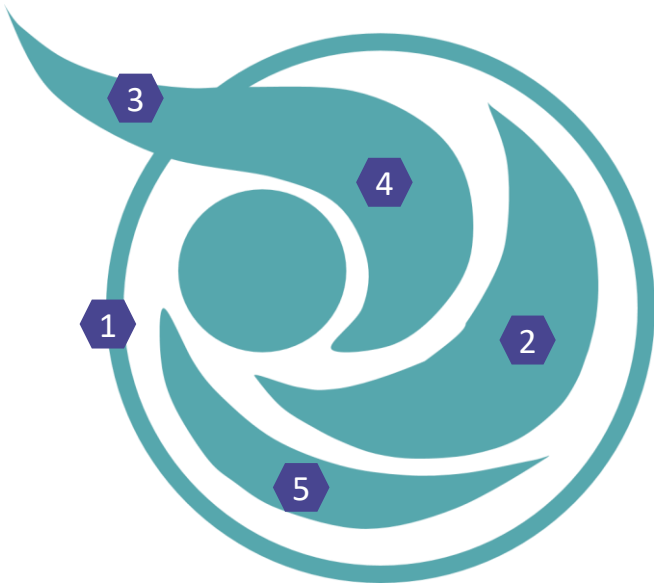
« La santé est un **état de complet bien-être physique, mental et social** et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » [OMS]

Une définition de la promotion de la santé

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. » (Charte d'Ottawa, 1986)



La promotion de la santé : sa définition selon la Charte d'Ottawa (OMS, 1986)



3 Renforcement de l'action communautaire

- Ateliers alimentation auprès des élèves et parents
- Participation des habitants
- Création d'un jardin partagé
- Goûter mensuel au jardin partagé

4 Acquisition d'aptitudes individuelles

- Sensibilisation / Formation des décideurs et autres professionnels
- Ateliers alimentation auprès des élèves et parents
- Organisation de rando marche/vélo
- Création d'un jardin partagé
- Goûter mensuel au jardin partagé

1 Elaboration des politiques publiques

- Sensibilisation / Formation des décideurs
- Plaidoyer
- Consultation des habitants
- Création d'un jardin partagé
- Travail avec les commerçants locaux

2 Création d'environnements favorables

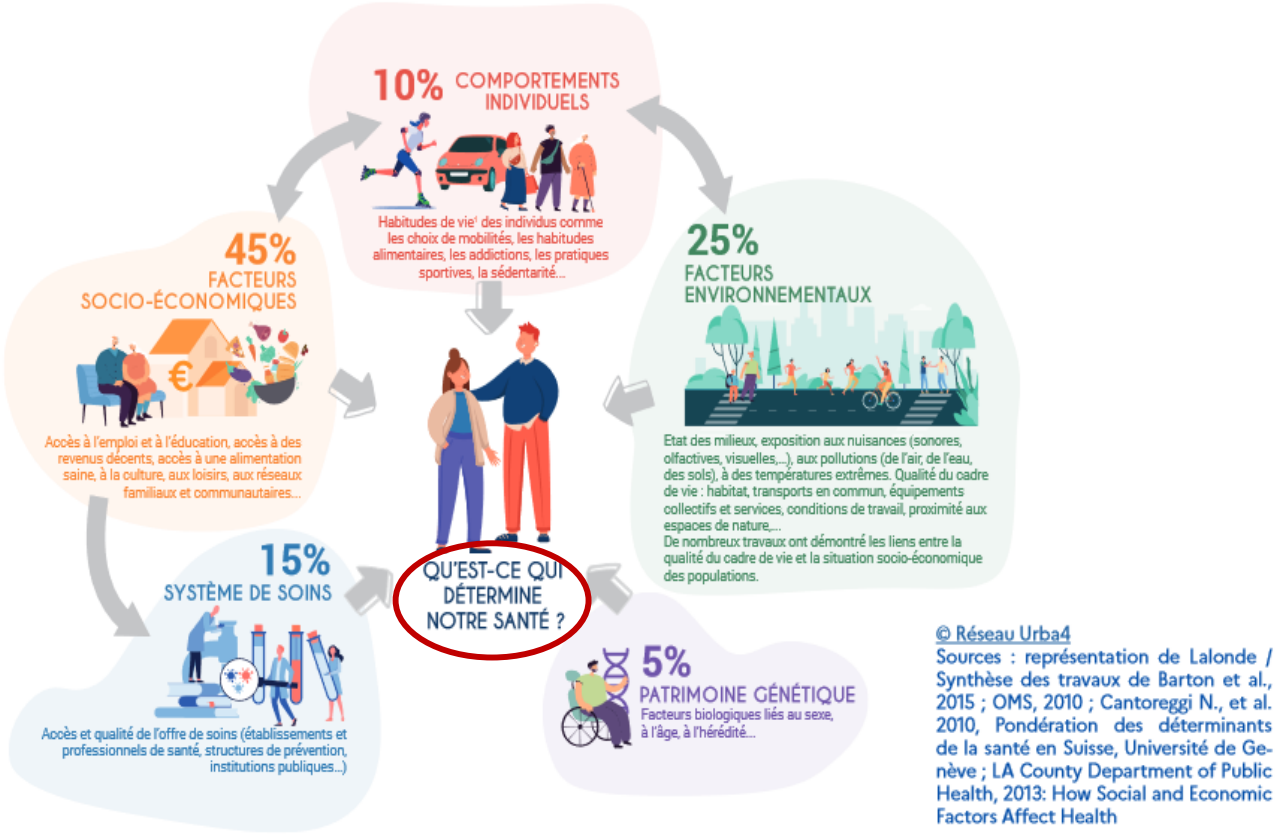
- Sensibilisation / Formation des décideurs et autres professionnels
- Parcours de soins surpoids et obésité
- Réorganisation des cantines scolaires
- Création de pistes cyclables

5 Réorientation des services de santé

- Parcours de soins surpoids et obésité
- Formation des infirmières scolaires

UNE NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

L'état de santé des individus est déterminé à 70% par les déterminants sociaux, économiques et environnementaux



© Réseau Urba4

Sources : représentation de Lalonde / Synthèse des travaux de Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N., et al. 2010, Pondération des déterminants de la santé en Suisse, Université de Genève ; LA County Department of Public Health, 2013: How Social and Economic Factors Affect Health

C’est l’heure de la pause !

Profitez de ce moment pour aller vous (re)chercher un thé, café…, pour vous dégourdir les jambes, pour vous étirer…





Débat mouvant n°2

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, c'est ne s'intéresser qu'aux populations vulnérables et aux quartiers politique de la ville

Quel mot vous interpelle ?

Réduire

Populations vulnérables et QPV

Ne s'intéresser que

Inégalités

C'EST QUOI LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ ?



Vidéo « Inégalités sociales de santé : Mobilisons-nous ! »
Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne, 2019

QUELQUES CONCEPTS À RETENIR (1)

Les inégalités sociales de santé (ISS) font référence aux différences observées dans la relation entre l'état de santé d'un individu et sa position sociale (selon des indicateurs comme ses revenus, son niveau d'études, sa profession, etc.).

Les ISS ne sont pas synonymes de précarité, de pauvreté, ou d'exclusion sociale et concernent toute la population selon un gradient social.



SYSTÉMATIQUE

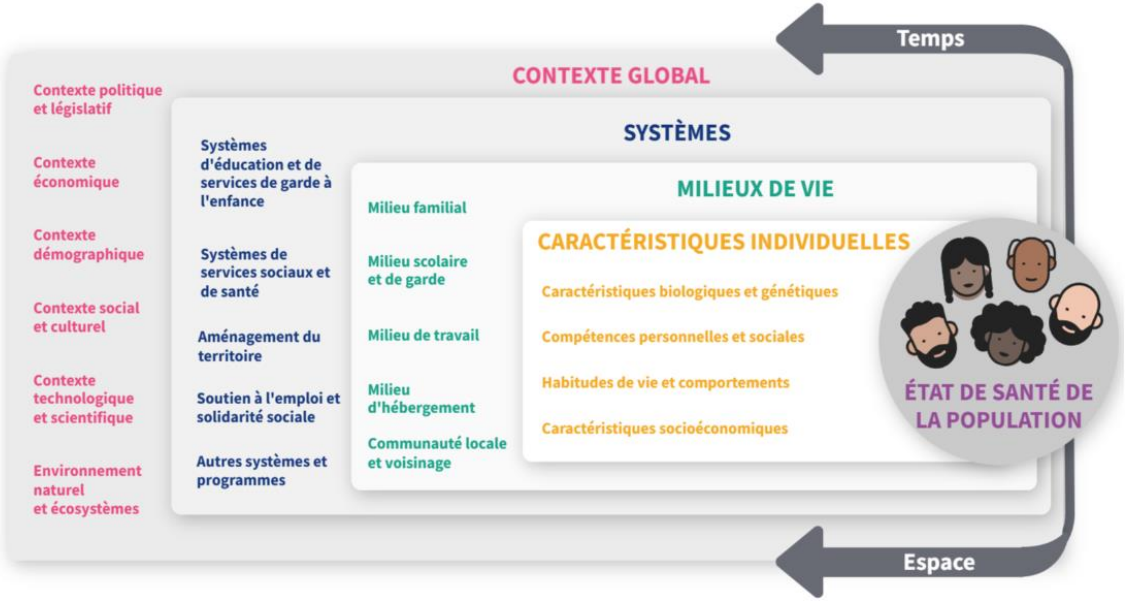
INJUSTE

QUELQUES CONCEPTS À RETENIR (2)

Les inégalités sociales de santé sont socialement construites.

Les déterminants sociaux sont à l'origine des inégalités sociales de santé.

ÉVITABLE



S'agissant des inégalités territoriales, on parle d'inégalités issues de l'environnement physique, dans un milieu de vie donné.

Ces inégalités territoriales viennent renforcer les inégalités sociales de santé, d'où la notion d'Inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS).

LES CONCEPTS D'INÉGALITÉS SOCIALE, DE SANTÉ ET TERRITORIALE (3)

Les actions conduites auprès des populations peuvent avoir des effets indésirables, des retombées non souhaitées. Lorsqu'on conçoit une intervention sans tenir compte de la grande vulnérabilité des personnes qu'elle cible notamment.

Exemples d'effets indésirables des interventions :

- ❑ accroissement des inégalités sociales de santé
- ❑ accroissement de la stigmatisation ou des discriminations envers certains publics
- ❑ difficultés en termes d'accessibilité aux services
- ❑ dégradation de l'état de santé de certains publics
- ❑ etc.

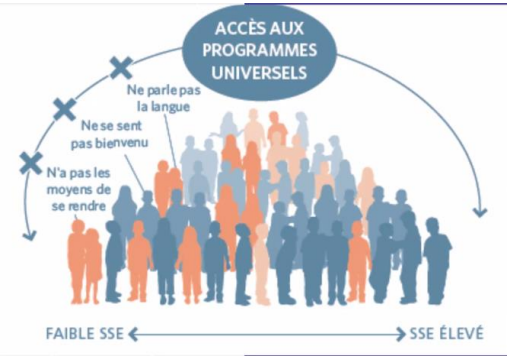
Stigmatisation, discrimination, quelle différence ?

La stigmatisation relève d'une dévalorisation de la personne.

La discrimination implique une action pour lui nuire ou la mettre à l'écart.

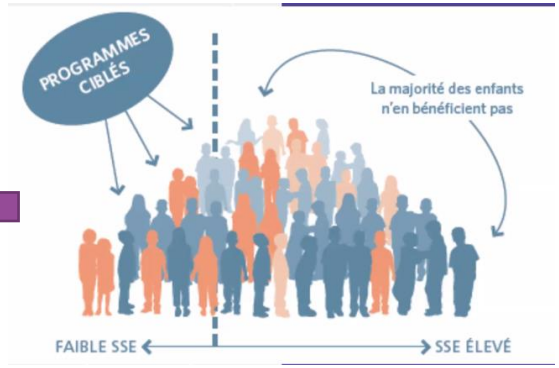
Comment prendre en compte les ISTS à son échelle ?

L'approche universelle : représente une politique/une action où l'intervention est **offerte à tous**, et qui a le potentiel de soutenir l'ensemble de la population et de favoriser le bien-être de tous les niveaux socio-économiques.



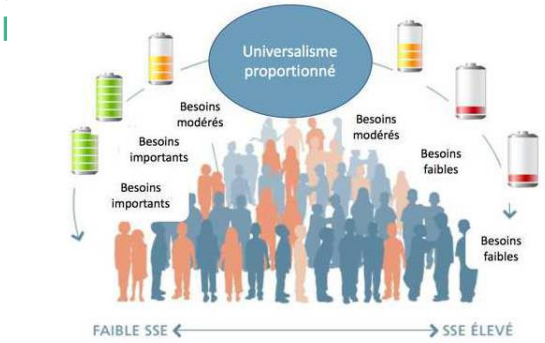
- Ne répond pas aux besoins des plus fragiles
- Les actions profitent aux plus favorisés

L'approche ciblée : représente une politique/une action qui concerne une **partie de la population** en particulier. La majorité de la population n'en bénéficie pas.



- Oublie une majeure partie de la population
- Risque de stigmatisation, actions non adaptées aux besoins, ressources, situations

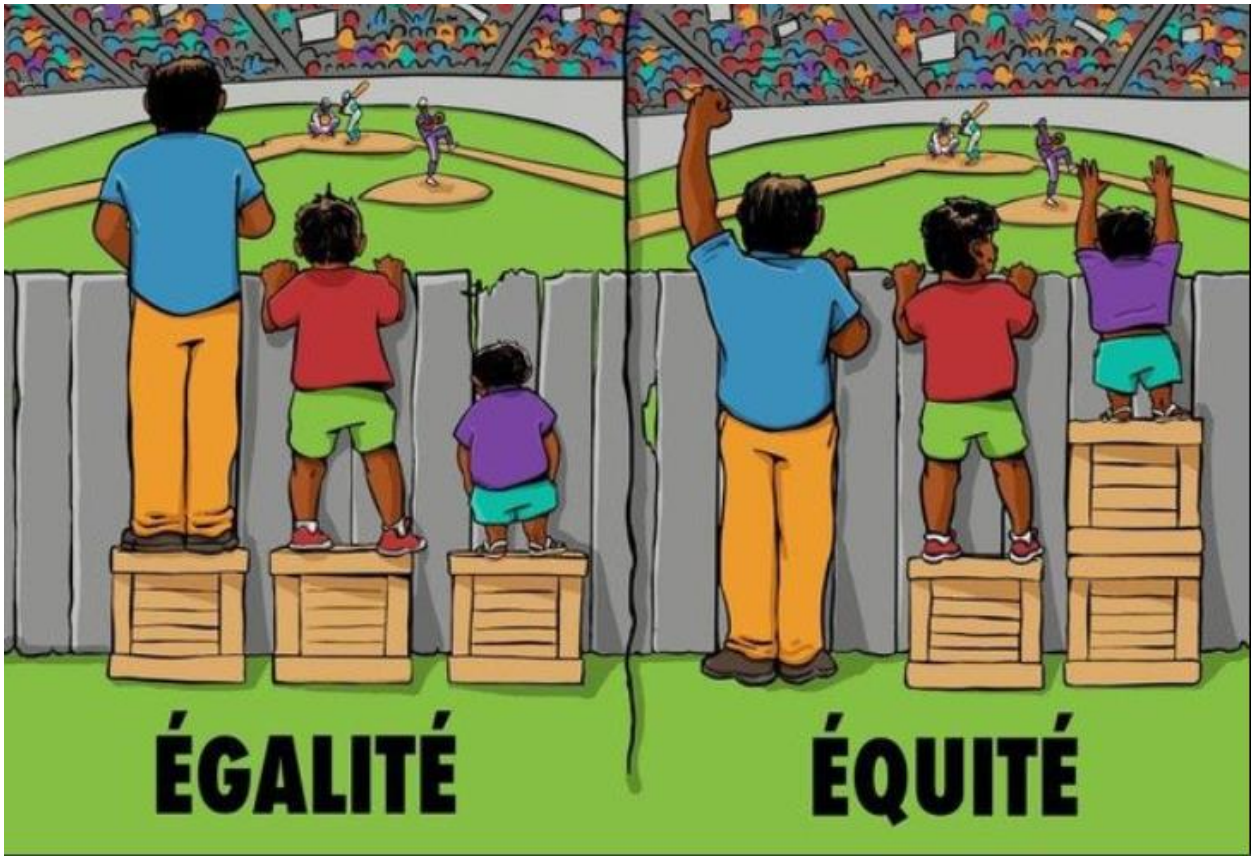
L'approche universalisme proportionné : une intervention universelle **concernant l'ensemble de la population** (tout en éliminant les barrières d'accès pour éviter d'accentuer les inégalités sociales de santé) ; **mais avec une intensité et des modalités qui varient en fonction des différents sous-groupes de la**



- Répond à chacun selon ses besoins
- Effets socialement et territorialement favorables à la santé populationnelle.
 → enjeu d'équité

Impact limité sur le gradient social

Source : Human Early Learning Partnership, Université de la Colombie Britannique, 2011


ÉGALITÉ
ÉQUITÉ

Débat mouvant n°3

Être coordinateur, c'est surtout…

Animer des ateliers et organiser des événements ?

Accompagner les acteurs du territoire à intégrer la santé dans leurs pratiques ?

Missions des coordinateurs

- **Diffusion de la promotion de la santé et ses méthodes par :**
 - La prise en compte des déterminants de santé
 - Le décloisonnement des secteurs
 - Les actions au niveau organisationnel
 - Le travail en réseau et la participation de la population

- **Connaissance du territoire**
 - Permettre à chaque acteur de mieux se situer dans son environnement, vis-à-vis des ISTS et d'identifier les leviers d'action à sa disposition
 - Elabore, met en œuvre et suit la programmation locale de santé
 - L'observation locale en santé
 - Diffuse un plaidoyer sur les ISTS
 - Travaille en cohérence avec les politiques locales et régionales

Pour aller plus loin :

- Référentiel national des ASV (mars 2012)
- Référentiel régional des CLS (2016 en Ile-de-France, MAJ en cours)
- Créer et faire fonctionner un CLSM, guide de recommandations (CCOMS, 2025)

Ouvrir la santé aux autres politiques

La santé dans toutes les politiques est une approche qui reconnaît que les déterminants de la santé vont bien au-delà du domaine sanitaire et **englobent d'autres champs de l'action publique** tels que l'urbanisme, l'éducation, l'environnement et le développement économique.

Pour tendre vers cette approche, il est essentiel **d'agir de manière intersectorielle, concertée et coordonnée à l'échelle du territoire.**

Coordinateur territorial en santé est « la pierre angulaire » de la déclinaison de cette dynamique à l'échelle locale



Figure 2 : Les six dimensions-clés de l'approche de la SdTP

Source Réfips (2018)

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES



→ **Toutes les directions, tous les services d'une collectivité (communes et agglomérations, départements, régions), tous les acteurs locaux ont un rôle à jouer** pour améliorer la santé des habitants

→ Au travers de **politiques cohérentes et transversales …**

→ … permettant d'**agir sur une pluralité de déterminants et de créer des environnements favorables** à la santé des populations

Carte "La santé dans la ville" Réseau français des Villes-Santé, 2026